

Titre RNCP Responsable comptable

Responsable opérationnel : Stéphane Lefrancq

Personnes à contacter pour des renseignements pédagogiques après une lecture attentive du site : **Véronique Dejardin**

Pour toutes informations sur le planning et les modalités d'inscriptions, veuillez contacter le service de la scolarité de votre centre.

Présentation du titre RNCP Responsable Comptable CPN6100A, niveau II :

Cette formation est inscrite au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP). Elle a été évaluée, reconnue et certifiée par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) composée des représentants des employeurs et des salariés, puis validée par le cabinet du Premier Ministre. Les titres RNCP garantissent des niveaux de qualification professionnelle. Le niveau II correspond à un niveau Bac+3/bac+4.

Présentation officielle : Lien internet BDO  [Titre RNCP Responsable comptable](#)

Vous trouverez le détail des UE comptables composant le certificat sur ce site.

Pour les UE qui ne sont pas de notre responsabilité (autres que CFA), contactez les enseignants responsables dont vous trouverez les noms en vous référant sur le site du Cnam à l'UE concernée.

Ce titre peut notamment s'inscrire dans la poursuite d'études de la licence professionnelle Gestion comptable et financière des PME-PMI du Cnam.

Son obtention permet l'inscription au diplôme de DSGC proposé par l'Intec.

Conditions d'inscription

Pour accéder à ce titre il est nécessaire de disposer d'un diplôme BAC+2 qui vous sera demandé lors de l'établissement du dossier.

Les diplômes requis sont notamment le BTS CGO ou le DUT GEA option comptabilité. En cas de détention d'autres diplômes de BAC+2, il est très vivement conseillé de suivre en préalable aux UE CFA 040 (ex CFA 043-044) et CFA 115 (ex CFA 105-106), les UE CFA 120 (ex CFA 127-128).

Modalités de validation

S'inscrire aux UE composant le titre de Responsable Comptable

S'assurer de bien remplir les conditions d'accès au diplôme et les prérequis de chacune des UE. Au besoin compléter votre parcours par d'autres UE.

Valider les UE

S'assurer de bien remplir les conditions de l'UA 130Z et réaliser selon le cas le **rapport d'activité** ou le **rapport de stage**

Retirer le dossier correspondant à la scolarité de votre centre, le compléter en joignant toutes les pièces justificatives et le redéposer à la scolarité de votre centre de rattachement.

Procédures éventuelles à suivre pour les auditeurs du CEP ayant à réaliser un stage (mettre le lien)

VAE et VES

Il est possible d'obtenir le certificat par une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou par une Validation des Etudes Supérieures (VES).

Pour ceux qui n'ont pas un bac+2, il est possible de l'obtenir par le biais de la VAP85.

Prendre contact avec le service compétent pour connaître les modalités pratiques de mise en œuvre :

<http://formation-paris.cnam.fr/valider-mes-acquis/>



Devenir professionnel des diplômé·e·s

Télécharger l'enquête de suivi

<http://cfa.cnam.fr/diplomes-et-ua/titre-rncp-responsable-comptable-697268.kjsp?RH=1413548954628>